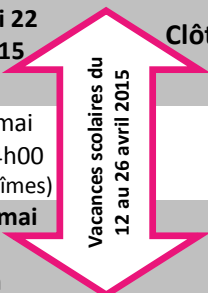


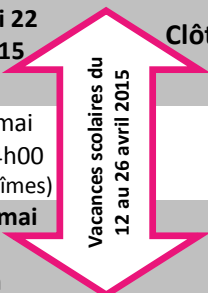
## Mouvement de l'emploi 2015 du 2<sup>nd</sup> degré

Dates	vacances scolaires	Calendrier rectoral	Calendrier CAE
A partir du mercredi 17 décembre 2014			Mise en ligne des documents nécessaires à l'organisation du mouvement 2015 <a href="http://strec-montpellier.cef.fr">http://strec-montpellier.cef.fr</a> (rubrique CAE)
du mercredi 17 décembre 2014 au vendredi 16 janvier 2015			Saisie des dossiers par les candidats sur <a href="http://strec-montpellier.cef.fr/mouvement">http://strec-montpellier.cef.fr/mouvement</a>
avant le lundi 19 janvier 2015			Transmission des dossiers « papier » à la CAE <u>sous couvert</u> du chef d'établissement.
Jeudi 22 janvier 2015 à 14h00			<b>Réunion de la CAE :</b> - Proposition du règlement intérieur et approbation par la CAE - Désignation des membres du bureau - Ajustement du calendrier.
			<i>Les maîtres s'inscrivant à 1 concours doivent avoir informé leur chef d'établissement</i> Les chefs d'établissement doivent avoir transmis à la CAE la liste des enseignants s'inscrivant à un concours
Merc 28 janvier			<b>Commission Nationale de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré</b>
Lundi 9 février		Notification des moyens aux établissements	
jeudi 5 février 2015 à 9h00			<b>Réunion de la CAE :</b> Examen et codification des dossiers de demandes de mutations (intra et inter-académiques) des maîtres de l'académie.
à partir du lundi 9 février 2015			<b>Les enseignants peuvent consulter la codification</b> de leur dossier sur <a href="http://strec-montpellier.cef.fr/mouvement">http://strec-montpellier.cef.fr/mouvement</a>
Du lundi 9 février au lundi 2 mars 2015	Vacances scolaires du 8 au 22 février	Campagne du Tableau de Répartition des Moyens (T.R.M.) pour les établissements	
Lundi 23 mars 2015 à 9h00			<b>Réunion de la CAE :</b> Examen et codification des dossiers de demandes de mutations des maîtres des autres académies et d'éventuels dossiers intra-académiques.
Du 3 au 23 mars 2015		Etude des TRM par le Rectorat et les chefs d'établissement.	
Avant le 25 mars 2015			<b>Déclaration par les chefs d'établissement des services à exigences spécifiques (emplois profilés) auprès de la CAE</b> (cf. Modalités d'Application de l'Accord modifié par la CNE du 29 janvier 2014, page 9, article 6)

25 mars 2015	Ouverture de l'application mouvement pour les chefs d'établissement.	
Avant le 31 mars		Demandes de réexamen (seront traitées par échange de courriel des membres de la CAE)
Mardi 7 avril 2015		<b>Commission Nationale de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré</b>
Mercredi 8 avril 2015	Publication des postes vacants et susceptibles de l'être. Ouverture des candidatures au mouvement <b>http://www.ac-montpellier.fr</b> ➤ Recrutement académique ➤ Recrutement par les établissements d'enseignement privés ➤ Maîtres du second degré	
Mercredi 22 avril 2015	<b>Clôture des candidats au mouvement.</b>	<b>Le chef d'établissement transmet les vœux des candidats postulant dans l'établissement à la CAE selon la procédure qui sera communiquée ultérieurement.</b>
Lundi 4 mai 2015 à 14h00 (DDEC de Nîmes)		<b>Réunion du bureau</b> : préparation de la plénière
Mardi 5 mai 2015 de 9h à 17h30		<b>Réunion plénière de la CAE</b> : - Etude des demandes codifiées A1, A2, A3, A4, B1, B2. - Etude des demandes codifiées A5, B3, B4, C1, ... - <b>Communication des propositions aux Chefs d'établissement et aux maîtres.</b>
Lundi 11 mai 2015 à 12h00 maxi		<b>Réponses des chefs d'établissement et des maîtres aux propositions de la CAE</b>
Mercredi 13 mai 2015 de 9h00 à 17h30		<b>Réunion plénière de la CAE</b> : - Etude des propositions de la CAE contestées par les Chefs d'établissement - <b>Communication des propositions aux Chefs d'établissement et aux maîtres.</b>
Vendredi 15 mai à 12h00 maxi		<b>Réponses des chefs d'établissement et des maîtres aux propositions de la CAE</b> suite à la plénière du 13 mai 2015.
Mercredi 20 mai 2015	Retour des avis des chefs d'établissement au Rectorat ( <i>avis conformes aux propositions de la CAE</i> )	<b>Copie des avis transmis au Rectorat à la CAE.</b>
Jeudi 28 mai 2015		<b>Commission Nationale de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré</b>
Vendredi 12 juin 2015	<b>Commission Consultative Mixte Académique (CCMA).</b>	
Jeudi 25 juin 2015		<b>Commission Nationale de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré</b>
Lundi 29 juin 2015	Retour des accords de nomination.	
Juillet 2015	Nomination des stagiaires de la session 2015	

## Mouvement de l'emploi 2015 du 2<sup>nd</sup> degré

Dates	vacances scolaires	Calendrier rectoral	Calendrier CAE
A partir du mercredi 17 décembre 2014			Mise en ligne des documents nécessaires à l'organisation du mouvement 2015 <a href="http://strec-montpellier.cef.fr">http://strec-montpellier.cef.fr</a> (rubrique CAE)
du mercredi 17 décembre 2014 au vendredi 16 janvier 2015			Saisie des dossiers par les candidats sur <a href="http://strec-montpellier.cef.fr/mouvement">http://strec-montpellier.cef.fr/mouvement</a>
avant le lundi 19 janvier 2015			Transmission des dossiers « papier » à la CAE <u>sous couvert</u> du chef d'établissement.
Jeudi 22 janvier 2015 à 14h00			<b>Réunion de la CAE :</b> - Proposition du règlement intérieur et approbation par la CAE - Désignation des membres du bureau - Ajustement du calendrier.
			<i>Les maîtres s'inscrivant à 1 concours doivent avoir informé leur chef d'établissement</i> Les chefs d'établissement doivent avoir transmis à la CAE la liste des enseignants s'inscrivant à un concours
Merc 28 janvier			<b>Commission Nationale de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré</b>
Lundi 9 février		Notification des moyens aux établissements	
jeudi 5 février 2015 à 9h00			<b>Réunion de la CAE :</b> Examen et codification des dossiers de demandes de mutations (intra et inter-académiques) des maîtres de l'académie.
à partir du lundi 9 février 2015			<b>Les enseignants peuvent consulter la codification</b> de leur dossier sur <a href="http://strec-montpellier.cef.fr/mouvement">http://strec-montpellier.cef.fr/mouvement</a>
Du lundi 9 février au lundi 2 mars 2015	Vacances scolaires du 8 au 22 février	Campagne du Tableau de Répartition des Moyens (T.R.M.) pour les établissements	
Lundi 23 mars 2015 à 9h00			<b>Réunion de la CAE :</b> Examen et codification des dossiers de demandes de mutations des maîtres des autres académies et d'éventuels dossiers intra-académiques.
Du 3 au 23 mars 2015		Etude des TRM par le Rectorat et les chefs d'établissement.	
Avant le 25 mars 2015			<b>Déclaration par les chefs d'établissement des services à exigences spécifiques (emplois profilés) auprès de la CAE</b> (cf. Modalités d'Application de l'Accord modifié par la CNE du 29 janvier 2014, page 9, article 6)

25 mars 2015	Ouverture de l'application mouvement pour les chefs d'établissement.	
Avant le 31 mars		Demandes de réexamen (seront traitées par échange de courriel des membres de la CAE)
Mardi 7 avril 2015		<b>Commission Nationale de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré</b>
Mercredi 8 avril 2015	Publication des postes vacants et susceptibles de l'être. Ouverture des candidatures au mouvement <b>http://www.ac-montpellier.fr</b> ➤ Recrutement académique ➤ Recrutement par les établissements d'enseignement privés ➤ Maîtres du second degré	
Mercredi 22 avril 2015	<b>Clôture des candidats au mouvement.</b>	<b>Le chef d'établissement transmet les vœux des candidats postulant dans l'établissement à la CAE selon la procédure qui sera communiquée ultérieurement.</b>
Lundi 4 mai 2015 à 14h00 (DDEC de Nîmes)		<b>Réunion du bureau</b> : préparation de la plénière
Mardi 5 mai 2015 de 9h à 17h30		<b>Réunion plénière de la CAE</b> : - Etude des demandes codifiées A1, A2, A3, A4, B1, B2. - Etude des demandes codifiées A5, B3, B4, C1, ... - <b>Communication des propositions aux Chefs d'établissement et aux maîtres.</b>
Lundi 11 mai 2015 à 12h00 maxi		<b>Réponses des chefs d'établissement et des maîtres aux propositions de la CAE</b>
Mercredi 13 mai 2015 de 9h00 à 17h30		<b>Réunion plénière de la CAE</b> : - Etude des propositions de la CAE contestées par les Chefs d'établissement - <b>Communication des propositions aux Chefs d'établissement et aux maîtres.</b>
Vendredi 15 mai à 12h00 maxi		<b>Réponses des chefs d'établissement et des maîtres aux propositions de la CAE</b> suite à la plénière du 13 mai 2015.
Mercredi 20 mai 2015	Retour des avis des chefs d'établissement au Rectorat ( <i>avis conformes aux propositions de la CAE</i> )	<b>Copie des avis transmis au Rectorat à la CAE.</b>
Jeudi 28 mai 2015		<b>Commission Nationale de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré</b>
Vendredi 12 juin 2015	<b>Commission Consultative Mixte Académique (CCMA).</b>	
Jeudi 25 juin 2015		<b>Commission Nationale de l'Emploi du 2<sup>nd</sup> degré</b>
Lundi 29 juin 2015	Retour des accords de nomination.	
Juillet 2015	Nomination des stagiaires de la session 2015	